



On ne m'a pas prévenu pour le partage

Par **Lilyrose35**, le **14/08/2015** à **19:18**

Bonjour,

Suite au décès de mon père il y a qq années, je suis donc héritière des biens de mon grand père qui vient de mourir. J'ai des oncles qui ont jugé inutile de me prévenir pour le partage des biens mobiliers, ils ont vidé la maison sans me prévenir. J'ai donc été la seule à ne pouvoir récupérer qq chose, ils se sont tout partager entre eux. J'aurais aimer avoir au moins des photos de mon père enfant par exemple ... Sont ils en droit de "m'oublier" lorsqu'ils ont vidé la maison ? La succession est en cours chez le notaire, je n'ai tjrs rien signé. Ai-je la possibilité de réclamer ? Ont-ils le droit de faire cela ? Merci pour votre aide.